



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales

Pôle arrêtés

23/AR49

Visa de M. MEONI

Directeur Général des Services

Visa de Mme MANA

Chef du Service Affaires Générales

Publié Le 04 MAI 2023

## 23/AR49 DELEGATION DE FONCTIONS ET SIGNATURE A MADAME MARCELLE GHERARDI, 20<sup>ème</sup> ADJOINT AU MAIRE

**Josée MASSI**, Maire de TOULON,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L2122-18, L2122-20 à L2122-23, et notamment son article L2122-18 qui prévoit que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

**VU** l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2020,

**VU** le Procès-Verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 3 mai 2023 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjointes,

**ATTENDU** qu'il convient, dans un souci de bonne administration, de procéder à l'attribution de délégations,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

Madame Marcelle GHERARDI, 20<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, reçoit délégation de fonctions dans les domaines :

- **ACCUEIL ET CITOYENNETE**
- **STRUCTURES MUNICIPALES DE QUARTIERS**
- **LOGISTIQUE**
- **ELECTIONS - RECENSEMENT**
- **SECTEURS 9 ET 10 (MOURILLON / SERINETTE)**

En cette qualité, dans le cadre des Pouvoirs du Maire, autres que ceux qui résulteraient de l'article L2122-22 du CGCT, elle reçoit délégation pour suivre les affaires se rapportant aux domaines précités et, signer à ce titre :

Tous les actes d'administration, courriers et pièces suivants :

- les pièces financières et comptables à l'exclusion des bordereaux de mandats de dépenses et de titres de recettes,
- la légalisation des signatures dans les conditions prévues à l'article L2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet,
- tout document d'administration générale relatif à ses fonctions,
- les correspondances diverses et tout acte nécessaire à la prise de décisions dans les domaines délégués,
- les certificats administratifs,
- les certificats d'affichage,
- les bons de commande non issus de marchés publics,

Dans le cadre du domaine « Citoyenneté » :

- les autorisations de fermeture de cercueils,

Dans le cadre du domaine « Logistique » :

- les propositions de Budget (BP, BS),
- les demandes de mobilité,
- les rapports de présentation d'évolution d'organisation CT,
- les fiches de poste,
- les demandes d'exonération de la Ville pour une infraction au Code de la Route.

Dans le cadre du domaine « Elections » :

- les arrêtés relatifs à l'organisation des Elections,
- les correspondances diverses, et entre autres, celles relatives :
  - à la révision des listes électorales (Administrations, Tribunal de Grande Instance, Commission de Révision, INSEE, etc...),
- aux opérations de révision et d'organisation des élections professionnelles,

Dans le cadre du domaine « Recensement » :

- les arrêtés relatifs au Recensement,
- les correspondances diverses, et entre autres, celles relatives :
  - à l'organisation du recensement de la population de la Commune : courriers à la population relatif au recensement et états de paiement du personnel chargé du recensement,
  - aux listes communales de recensement et les avis d'inscriptions au Service National.

**ARTICLE 2 :**

Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Madame Marcelle GHERARDI, 20<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de Ville, le 3 mai 2023

**Josée MASSI**  
**Maire de Toulon**

Transmis au contrôle de légalité le : 0 4 MAI 2023

Publié le : 0 4 MAI 2023

**Acte à classer**

23AR49

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-05-04T11-51-37.00 ( MI244882386 )

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230503-23AR49-AR ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : 23/AR49 DELEGATION DE FONCTIONS ET SIGNATURE DE MARCELLE GHERARDI, 20ème ADJOINT AU MAIRE

Date de décision : 03/05/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [23AR49 DEL. DE FCT. ET SIGN. A  
Mme GHERARDI, 20ème Adjoint au  
Maire.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/05/23 à 11:51

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Transmis

Date 04/05/23 à 11:51

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Accusé de réception

Date 04/05/23 à 11:57